



Conditions de travail et taches hors contrat

Par **Emilie84**, le **16/04/2024** à **20:30**

Bonjour à tous et à toutes désolé d'avance pour la longueur de mon message mais j'ai tellement de choses à vous demander que ça risque d'être long .

Je travaille dans un golf je suis jardinier, convention **Entreprises du paysage**

Il faut savoir que l'entreprise pour laquelle je travaille est prestataire au golf et que l'entreprise se trouve à 200 km du golf.

Nous sommes cinq jardiniers qui travaillent sur le golf et, dans les cinq, il y a notre chef d'équipe.

Ce chef d'équipe est sur le golf depuis 25 ans avec une mentalité « très à « L'ancienne » niveau boulot, et ne vit que pour son travail.

Sur le golf, il y a un restaurant avec des employés comme dans tout restaurant, et ce sont nous, les jardiniers, qui devons (sur ordre de notre chef d'équipe) sortir les bennes à cartons du restaurant le dimanche et les rentrer le mardi, puis sortir les bennes à ordures (parfois de plus de 100 kilos) du restaurant le mardi et les rentrer le mercredi.

Nous devons également, une fois tous les 15 jours, prendre le camion de l'entreprise pour aller chercher d'énormes caisses remplies de bouteilles d'alcool vides du bar du restaurant, les emmener à la déchèterie du village et les jeter dans les poubelles à verre, le tout sans gants (on ne nous en fournit jamais).

Tout cela n'est évidemment pas dans notre contrat, mais décidé par le chef d'équipe.

Donc nous n'avons pas d'eau potable à disposition, pas de gants (obligés d'acheter plusieurs paires par an à nos frais ou alors travailler mains nues).

Aucune visite médicale lorsque nous signons nos CDI.

Pas de toilettes sur notre lieu de repos. « Vous pouvez aller à celles du golf ».

Nous travaillons en moyenne 2 week-ends par mois. Si je travaille le week-end, j'ai un jour de repos la semaine qui suit mon week-end. Il nous interdit de prendre le vendredi comme jour de repos.

Et lors d'une semaine avec un jour férié, il nous impose notre jour de repos le jour férié. Par exemple, on ne peut pas avoir un jour de repos plus un jour férié.

Il y a encore pleins de choses bizarre comme faire du bricolage , changer des boites au lettres, réparer des gouttière , déménager des fours etc dans le fameux restaurant etc etc

Que pensez vous de tout ça , nous commençons à tous être à bout et dès qu'on commence à juste lui en parler il ne veut rien entendre s'énerve etc je répète ce n'est même pas notre patron juste un chef d'équipe .

Merci à tous .